



COMMUNIQUE DE PRESSE
Monaco, le 25 janvier 2019



S.E.M. Serge TELLE, Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseillère de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, M. Jean-Luc BIAMONTI, Président Délégué du Groupe et Mme Annabelle JAEGER- SEYDOUX, Directrice de la mission pour la Transition Énergétique.

Monte-Carlo Société des Bains de Mer signe le Pacte National pour la Transition Énergétique de la Principauté de Monaco

Activement engagé depuis 10 ans au service d'un luxe plus durable et responsable, Monte-Carlo Société des Bains de Mer signe aujourd'hui à l'Hôtel de Paris Monte-Carlo le Pacte National pour la Transition Énergétique de la Principauté de Monaco, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030 (par rapport aux niveaux de 1990) et d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon de 2050. Cet engagement s'articule autour de 3 grands axes : la Mobilité, les Déchets et l'Énergie. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie globale du Groupe, qui lance en 2019 Go Sustainable, sa 3^{ème} Charte Développement Durable comprenant 30 engagements concrets d'ici 2021.

Transition énergétique de Monaco : Monte-Carlo Société des Bains de Mer s'engage !

Monte-Carlo Société des Bains de Mer vient de signer le 25 janvier 2019 à l'Hôtel de Paris Monte-Carlo le Pacte National pour la Transition Énergétique (P.N.T.E.) de la Principauté de Monaco, en présence de M. Jean-Luc BIAMONTI, Président Délégué du Groupe, Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseillère de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, S.E.M. Serge TELLE,

Ministre d'Etat et Mme Annabelle JAEGER- SEYDOUX, Directrice de la mission pour la Transition Energétique.

Le Pacte National pour la Transition Energétique a été créé en janvier 2018 sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II afin de doter la Principauté et ses acteurs d'une charte d'engagement simple et de plans d'actions sectoriels permettant de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre (GES) à horizon 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. 3 champs d'actions ont été définis comme prioritaires : la Mobilité, avec le développement de modes de déplacement bas carbone, les Déchets, à travers une politique active de recyclage, de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire, et enfin l'Energie, grâce aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables.

Après la signature du Pacte par ses 4 établissements hôteliers en mars 2018 (Hôtel de Paris Monte-Carlo, Hôtel Hermitage Monte-Carlo, Monte-Carlo Beach, Monte-Carlo Bay Hotel & Resort), c'est aujourd'hui le Groupe qui s'engage à travers la mise en place d'actions concrètes au niveau de son siège administratif à Aigue Marine Fontvieille qui abrite 250 collaborateurs :

- **Sur la Mobilité** : mise en avant de solutions de mobilité durable pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels (transports en commun, véhicules électriques et hybrides, développement du télétravail).
- **Sur les Déchets** : personnel actif sur le tri sélectif (9 collectes spécifiques), produits de nettoyage sous label bio ou écologique, réduction des imprimantes et de leur utilisation, papier 100% recyclé, imprimerie interne sous certification Imprim'Vert, gobelets en cartons pour les boissons chaudes et en plastique végétal biodégradable pour les boissons froides, retrait des « touillettes », carafes d'eau pour limiter l'eau en bouteille lors des réunions...
- **Sur l'Energie** : gestion centralisée, automatisée et optimisée du chauffage, de la climatisation et des éclairages LED, mise en place d'une climatisation et ventilation à débit variable, soutien aux projets d'installation d'énergies renouvelables (panneaux solaires, pompes à chaleur...).

Fort d'une démarche structurée, concertée et animée par les équipes de ses établissements (« Green teams ») depuis plus de 10 ans, le Groupe lance en 2019 Go Sustainable, sa 3ème Charte Développement Durable. Constituée de 30 engagements concrets d'ici 2021, cette Charte couvre les grands piliers d'action nécessaires au développement d'un luxe durable et responsable, tout en préservant l'excellence de l'expérience client :

- **La sobriété de la consommation en eau et énergie et une gestion optimisée des déchets.**
- **Une gastronomie saine et responsable**, privilégiant la haute qualité des produits, les circuits courts et le Made in France. Le Groupe est également précurseur en termes de gastronomie bio, avec le restaurant étoilé Elsa de l'hôtel Monte-Carlo Beach, certifié Ecocert depuis 2013 en 100 % restauration biologique, unique pour son niveau gastronomique.
- **La mobilité propre et la réduction des émissions de GES**, en lien avec les actions de la Principauté.
- **La préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité.**

Le Groupe poursuit également activement **la certification Green Globe de ses établissements**, programme de certification conçu pour l'industrie du voyage et du tourisme de luxe reconnu internationalement : après le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, le Monte-Carlo Beach, les Thermes Marins Monte-Carlo, ce sont l'Hôtel Hermitage Monte-Carlo, l'Hôtel de Paris Monte-Carlo, le Café de Paris Monte-Carlo, le Sporting Monte-Carlo et le Casino de Monte-Carlo qui se mobilisent aujourd'hui pour obtenir la prestigieuse certification sous deux ans. La certification du siège du Groupe à Fontvieille est par ailleurs prévue à horizon 2020.

A propos du Pacte National pour la Transition Energétique de la Principauté de Monaco

Le Pacte National pour la Transition Energétique de la Principauté de Monaco a été lancé il y a un an, le 19 janvier 2018. Ce Pacte se veut être un outil de mobilisation et de progrès, permettant à tous, résidents, travailleurs, entreprises, institutions et associations de Monaco, de contribuer à la transition énergétique. Il est constitué d'une Charte d'engagement simple et lisible, qui fédère tous les acteurs et pose les 3 grands axes de la transition énergétique: la mobilité, les déchets et l'énergie. Il se décline en plans d'actions annuels indiquant ce que chaque adhérent peut faire concrètement en matière de transition énergétique, avec une mise en évidence des gaz à effet de serre évités. Le Pacte est coordonné par la Mission pour la Transition Energétique, une mission rattachée au Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme. A ce jour on compte près de 600 particuliers, entreprises, associations et institutions signataires du Pacte. Toutes les informations relatives au Pacte National pour la Transition Energétique, ainsi que les modalités d'adhésion, se trouvent sur ce site: <https://transition-energetique.gouv.mc>

A propos de Monte-Carlo Société des Bains de Mer

Monte-Carlo Société des Bains de Mer offre depuis 1863 un Art de Vivre inédit, un Resort unique au monde avec 4 casinos dont le prestigieux Casino de Monte-Carlo, 4 hôtels (Hôtel de Paris Monte-Carlo, Hôtel Hermitage Monte-Carlo, Monte-Carlo Beach, Monte-Carlo Bay Hotel & Resort), les Thermes Marins Monte-Carlo, dédiés au bien-être et à la santé préventive, 30 restaurants dont cinq réunissant sept étoiles au Guide Michelin. Haut lieu de la vie nocturne, le Groupe offre une formidable palette d'événements dont le Monte-Carlo Sporting Summer Festival et le Monte-Carlo Jazz Festival. Fin 2018 Monte-Carlo Société des Bains de Mer achève quatre années de métamorphose dédiées à l'Hôtel de Paris Monte-Carlo et à la création d'un nouveau quartier autour de la Place du Casino, One Monte-Carlo, offrant résidences de haut standing, shopping, restaurant et centre de conférence. La vision du Groupe Monte-Carlo Société des Bains de Mer à horizon 2020 : faire de Monte-Carlo l'expérience la plus exclusive en Europe.

Contact presse :

Monte-Carlo Société des Bains de Mer
T.377 98 06 64 14 / presse@sbm.mc



montecarlosbm.com @montecarlosbm #mymontecarlo

#DEVELOPPEMENTDURABLE #TRANSITIONENERGETIQUE #TOURISMEDURABLE #BASCARBONE